

Préserver la santé

Habiter mieux

Dès la conception d'un projet de construction ou de réhabilitation, nous devons veiller à la **qualité sanitaire du bâtiment**, car notre **santé** en dépend.

Nous y passons près de 90 % de notre temps, pourtant, l'**air intérieur** est souvent plus pollué que l'air extérieur !

À qui la faute ? Nos **mauvais choix de matériaux et de techniques** en matière de :

- isolation, chauffage, ventilation,
- décoration, revêtements de sols et de murs,
- mobilier, appareils électroménagers.
- produits ménagers...

Qui en pâtit ?

- les occupants,
- les professionnels du bâtiment
- les industriels, fabricants,
- les agents de maintenance et de déchetterie...

Prenez le temps de consulter les professionnels compétents afin de bien choisir **produits et matériaux sains** et limiter ainsi les risques de maladies et d'infections.

N'hésitez pas à prendre conseil au CAUE dans le cadre de nos rendez-vous !

Pour aller plus loin :

- [Air Languedoc-Roussillon](#)
- [Observatoire de la qualité de l'air intérieur](#)